Ajustements pratiqués sur les tarifs

Ajustements pérennes concernant l'ensemble des conservatoires :

Pour les familles ayant plusieurs inscrits, la mise en place d'un abattement non cumulatif sur le montant total de la facture à hauteur de :

- > 15% sur les familles ayant 3 inscrits au conservatoire
- > 20% sur les familles ayant 4 inscrits au conservatoire
- > 25% sur les familles ayant 5 inscrits au conservatoire
- > 30% sur les familles ayant 6 inscrits au conservatoire

Pour les élèves pratiquant un double cursus diplômant musique, la mise en place d'un abattement de 10% sur le montant du double cursus.

Un abattement de 10% sera accordé aux porteurs de la carte mobilité inclusion, mention invalidité, et aux personnes bénéficiaires du RSA sur présentation d'un justificatif.

Frais de dossier pour les élèves hors agglo : 25 € Location d'instruments : de 20 à 120 € par an, selon QF Règlement trimestriel ou en une seule fois de la cotisation annuelle.

• Documents à fournir au moment de l'inscription ou de la réinscription

- L'attestation de paiement du quotient CAF obligatoire pour les familles de 2 enfants et + (sous peine de payer la cotisation maximum). Sinon, l'avis d'imposition
- Un justificatif de domicile
- Une photocopie de la carte d'identité ou de la carte d'étudiant pour les jeunes majeurs âgés de 20 à 25 ans domiciliés chez leurs parents et à la charge de leurs parents

Conservatoire Intercommunal de Verrières-le-Buisson 3, voie de l'Aulne 91370 Verrières-le-Buisson conservatoire.verrières@paris-saclay.com Tel: 01 88 10 05 83



Tarification 2024/2025

Conservatoire Intercommunal de Verrières-le-Buisson

• INITIATION MUSIQUE

Le cursus initiation musique comprend selon l'âge et le niveau scolaire des enfants :

- Un cours d'éveil musical 1 (dès la grande section de maternelle)
- Un cours d'éveil musical 2 (d'initiation à la formation musicale + parcours découverte, dès le CP)

	INITIATION
Tarif minimum	74€
Tarif maximum	378 €
Extérieur	483 €
Taux d'effort appliqué au quotient (revenu par part)	0,94%

• CURSUS DIPLÔMANT MUSIQUE

Le cursus diplômant musique comprend :

- La pratique d'un instrument
- La formation musicale (solfège)
- La pratique collective

	INITIATION : INSTRU + FM	C1	C2	С3
Tarif minimum	147 €	147€	179€	210€
Tarif maximum	830€	830€	861€	893 €
Extérieur	987 €	987 €	1 019 €	1 050 €
Taux d'effort appliqué au quotient	2,06%	2,06%	2,22%	2,39%

• FORFAITS ANNUELS POUR ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Activités spécifiques seules :

TARIFS A L'ANNEE				
	TARIFS AGGLOMERATION	TARIF EXTERIEUR		
Formation musicale seule enfants/adultes	252 €	504€		
Préparation au Baccalauréat	231 €	504 €		
FM jazz	252 €	504 €		
Culture musicale	252 €	504 €		
Déchiffrage	252 €	504 €		

Ateliers ponctuels ou participation à un projet artistique : 25 € par cession tarif agglomération / 50 € par cession tarif extérieur

Activités d'ensemble seules :

TARIFS A L'ANNEE				
	TARIFS AGGLOMERATION	TARIF EXTERIEUR		
Orchestre seul	252 €	504 €		
Atelier jazz	252 €	504 €		
Atelier musique ancienne	252 €	504 €		
Atelier improvisation	252 €	504 €		
Musique d'ensemble	252 €	504 €		
Ensembles instrumentaux	252 €	504 €		
Musique de chambre seule	252 €	504 €		
Chorale	137 €	205 €		

Pratique instrumentale seule :

Tarif applicable aux élèves ne pratiquant pas un cursus (pratique instrumentale seule)

TARIFS A L'ANNEE		
	TARIFS AGGLOMERATION	TARIF EXTERIEUR
Pratique instrumentale seule	924 €	1 229 €